

Les RDV mensuels juridiques de l'UNAI Spécial « Prolongations des PASS IAE »

Le 14 novembre 2024



Ellipse Avocats – UNAI tous droits réservés







Si la situation d'un salarié le nécessite, <u>sous certaines conditions</u>, il est possible de prolonger un PASS IAE au-delà de 24 mois.

De nombreux PASS IAE importés depuis l'ASP dans la plateforme en 2021 ont été prolongés fin novembre 2023 (environ 11.000), en général pour une durée supplémentaire d'un an.

De fait, comme nous l'avions pressenti l'an dernier, le besoin d'une nouvelle prolongation se confirme pour beaucoup pour la fin du mois de novembre 2024, près de 5.000 PASS viennent à échéance (2.000 ont déjà été renouvelés jusqu'en 11/2025).

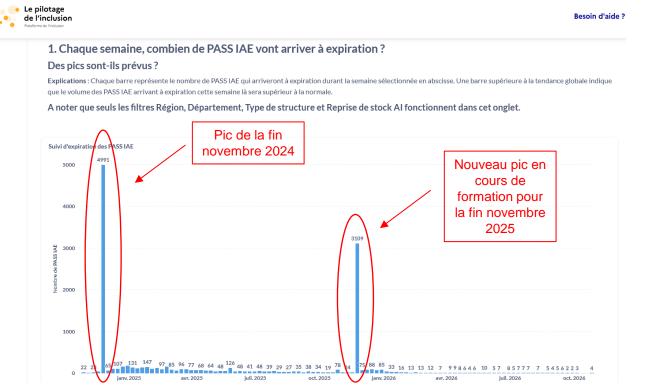
Prochaine échéance : Fin novembre 2024

Les données du pilotage de l'inclusion : la preuve d'un problème récurrent





Vous avez accès au nombre de PASS concernés via la plateforme de l'inclusion avec des filtres jusqu'au niveau départemental : https://pilotage.inclusion.beta.gouv.fr/tableaux-de-bord/suivi-demandes-prolongation/







- La réforme de 2020 a élargi la liste des acteurs autorisés à valider la prolongation
 - Les Al dans 2 cas précis
 - Les prescripteurs habilités pour les autres situations

 La procédure de prolongation du parcours IAE est réalisée en ligne, sur la plateforme de l'inclusion via le profil du salarié sur « les emplois de l'inclusion » https://emplois.inclusion.beta.gouv.fr/accounts/login/





Dérogations/par la SIAE

dans 2 cas précis, dérogations automatiques par l'Al

> Article R5132-1-8

Création Décret n°2021-1128 du 30 août 2021 - art. 1

Par dérogation à l'article R. 5132-1-2, la validité de la prescription du parcours peut être prolongée au-delà de vingt-quatre mois:

- 1° Par la structure d'insertion par l'activité économique :
- a) Lorsqu'elle a conclu un contrat de travail à durée indéterminée avec une personne âgée d'au moins cinquante-sept ans rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, jusqu'à la rupture de ce contrat à son initiative ou à celle du salarié;
- b) Lorsqu'elle emploie une personne en parcours qui achève une action de formation professionnelle en cours de réalisation à l'échéance du parcours, au plus tard jusqu'au terme de l'action concernée;

<u>ATTENTION</u>: Le ministère du travail n'a pas arbitré la question de la possibilité légale de faire des CDI inclusion avec ordres de missions (sans durée de travail forfaitaire), <u>nous recommandons donc aux AI de ne pas s'engager dans cette procédure pour l'instant.</u>





dans les trois autres situations

Dérogations/par un prescripteur 📀 Par l'un des prescripteurs mentionnés au deuxième alinéa de l'article L. 5132-3, sur demande de la structure d'insertion par l'activité économique qui emploie la

> conduites pendant la durée initiale du parcours et des actions envisagées pour la poursuite de ce parcours : a) Lorsque le salarié âgé de cinquante ans et plus rencontre des difficultés particulières qui font obstacle à son insertion durable dans l'emploi, dans la limite de

personne ou souhaite l'employer, après examen en lien avec la structure de sa situation au regard de l'emploi, des actions d'accompagnement et de formation

- quatre-vingt-quatre mois;
- b) Lorsqu'une personne reconnue travailleur handicapé rencontre des difficultés particulières qui font obstacle à son insertion durable dans l'emploi, dans la limite de soixante mois;
- c) A titre exceptionnel, pour les ateliers et chantiers d'insertion et les associations intermédiaires, lorsqu'un salarié rencontre des difficultés particulièrement importantes dont l'absence de prise en charge ferait obstacle à son insertion professionnelle, par décisions successives d'un an au plus et dans la limite de soixante mois.

Le refus de prolongation d'un prescripteur est motivé par écrit et notifié, par tout moyen donnant date certaine à la réception de cette notification, à la structure et à l'intéressé.

La prolongation est déclarée au moyen du téléservice mentionné à l'article R. 5132-1-19, par la structure dans les cas mentionnés au 1°, et par le prescripteur dans les cas mentionnés au 2°.





Dérogations/par un prescripteur

dans les trois autres situations

- Prolongation par le prescripteur sur demande de l'Al :
- Pour le salarié de 50 ans et plus <u>et</u> rencontrant des difficultés particulières, <u>dans la limite</u> <u>de 84 mois ;</u>
- Pour le salarié bénéficiaire d'une RQTH <u>et</u> rencontrant des difficultés particulières, <u>dans la limite de 60 mois ;</u>
- A titre exceptionnel, pour le salarié **rencontrant des difficultés particulièrement importantes** dont l'absence de prise en charge ferait obstacle à son insertion professionnelle, <u>par décisions successives d'un an au plus</u> et dans la **limite de 60 mois**.





Dérogations/par un prescripteur

- Procédure =
- la SIAE dépose sa demande de prolongation en ligne via « les emplois de l'inclusion » auprès du prescripteur habilité de son choix à qui elle transmet un bilan du parcours du salarié « fiche diagnostic Excel » et la prévision des actions envisagées dans le cadre de la prolongation ;
- ii. Le prescripteur dispose ensuite de 30 jours pour donner sa réponse. Il peut, en complément si besoin solliciter un entretien avec le salarié et l'AI. Il doit déterminer si le parcours IAE reste le dispositif d'accompagnement le plus adapté à la situation du DE ;
- iii. Si la pertinence d'une prolongation du parcours du salarié est confirmée, le prescripteur confirme la prolongation et la durée accordée, directement sur la plateforme de l'inclusion:
- dans le cas contraire, le prescripteur motive par écrit son refus au salarié ainsi qu'à la ίV. structure ; l'Al peut alors faire recours de cette décision ou solliciter un autre prescripteur ; Si le refus est entériné, une solution devra être proposée au DE par le prescripteur.
- En cas de validation de la prolongation, la date de fin d'effet du PASS IAE est prolongée V. pour une durée déterminée par le prescripteur en lien avec la structure et le salarié.



Le plaidoyer de l'UNAI sur les évolutions nécessaires

La proposition faite à la DGEFP par les 3 réseaux d'Al





En l'état

Depuis l'entrée en vigueur d'un décret d'application de la réforme de 2020 de l'IAE, les AI ne peuvent plus mettre à disposition des personnes qui ne sont pas éligibles à un parcours d'insertion.

Embauche en SIAE & Mise à disposition



Obtention d'un PASS IAE

Pourtant,

Ce n'était pas l'objectif de la réforme puisque l'objet même de l'AI reste identique : « embauche de personnes sans emploi avec des difficultés sociales ».

Il était affirmé par la DGEFP que les AI pouvaient continuer de mettre à disposition des salariés qui n'ont pas de PASS IAE (Sources : DGEFP, Plateforme de l'Inclusion)

Embauche en SIAE & Mise à disposition



Sans PASS IAE





Notre proposition

L'UNAI a mis en évidence l'inadaptation du dispositif actuel résultant des décrets d'application pris après l'adoption de la loi de 2020 et demandé un assouplissement de cette réglementation <u>qui n'a pas été souhaitée par le législateur</u>. Nous avons proposé, lors de plusieurs réunions avec la DGEFP **une réécriture de l'article R.5132-19 du Code du Travail** par un décret en Conseil d'Etat.

Pourquoi embaucher sans PASS IAE?

- 1. Pour redonner aux AI une flexibilité qu'elles ont perdue ;
- 2. Pour répondre à des situations individuelles de personnes qui doivent rester plus de 24 mois en AI car leur disponibilité personnelle ne leur permet pas de travailler autrement (mères célibataires, aidants familiaux, personnes en longue maladie, etc....);
- 3. Pour pouvoir embaucher des personnes qui, sans être éligible au PASS IAE, sont en situation de pauvreté ou de grande précarité (ex : étudiants, retraités, temps très partiel,...);
- 4. Pour permettre à l'AI de retrouver la capacité à répondre à un plus grand nombre de demandes de mise à disposition en élargissant ses bénéficiaires.

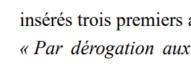




Notre proposition

<u>ATTENTION</u>: <u>Ce texte n'est pas en application</u>, ce n'est que le projet – à titre de proposition – qui a été présenté à la DGEFP par les réseaux d'AI

Proposition de nouvelle rédaction de l'article R.5132-19 du Code du Travail



À l'article R5132-19 du code du travail, avant « L'association intermédiaire », sont insérés trois premiers alinéas ainsi rédigés :

« Par dérogation aux articles R5132-1 et suivants du présent code, les associations intermédiaires peuvent embaucher des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières non éligibles à un parcours d'insertion, en vue de les mettre à disposition de personnes physiques ou de personnes morales dans les conditions des articles L5132-7 et suivants du présent Code.

Ces embauches de personnes non éligibles à un parcours d'insertion ne peuvent représenter plus de 50% des embauches de personnes déclarées éligibles à un parcours d'insertion au cours d'une année.

Elles n'ouvrent pas droit aux aides financières visées à l'article L5132-3 ».





Notre proposition

Quels avantages à la mise à disposition de personnes sans PASS IAE ?

- 1. Pouvoir recruter plus et satisfaire à l'augmentation de la demande de mise à disposition des utilisateurs dans les zones de faible chômage ;
- 2. L'AI est la seule structure qui permet de garder un emploi licite, un lien social, un accompagnement et un suivi médical avec les personnes salariées en CDDU;
- 3. Permettre un rééquilibrage des profils au sein des AI & leur montée en compétence ;
- 4. Contribuer à maintenir l'équilibre financier des AI en élargissant les publics employables ;
- 5. Permettre de lutter contre l'économie souterraine ;
- 6. Sans impact sur le budget de l'Etat : en l'absence de versement d'aide au poste pour les personnes concernées.





Le débat

Selon l'UNAI, cette **modification règlementaire** serait suffisante pour permettre aux AI de recruter et de mettre à disposition sans PASS IAE. Les articles législatifs permettant toujours d'embaucher ce type de personnes.

Néanmoins, **la DGEFP refuse et veut une évolution législative** alors qu'il n'y a pas d'exclusivité de public prévue par le texte de loi, ni évoquée lors des débats parlementaires de la loi de 2020.

Modification règlementaire ?

OU Evolution législative ?

L'arbitrage demandé au cabinet de la Ministre





L'UNAI souhaite que l'abandon de l'obligation d'embaucher par PASS IAE puisse entrer en vigueur dès que possible et ne pas avoir à attendre un prochain texte de loi « travail » non encore programmé à ce jour....

Un décret en Conseil d'Etat est à la main du gouvernement et prendrait quelques semaines pour être finalisé : cette mesure de simplification et de flexibilisation pourrait ainsi entrer en vigueur au début de 2025.

Nous demanderons donc au cabinet de la Ministre du Travail et de l'Emploi Astrid Panosyan-Bouvet d'interroger le Conseil d'Etat pour qu'il statue sur la licité d'un décret en Conseil d'Etat, et non un recours obligatoire à un texte législatif



Echanges



RAPPEL pour mémoire Le pas à pas de la démarche sur la plateforme de l' Inclusion

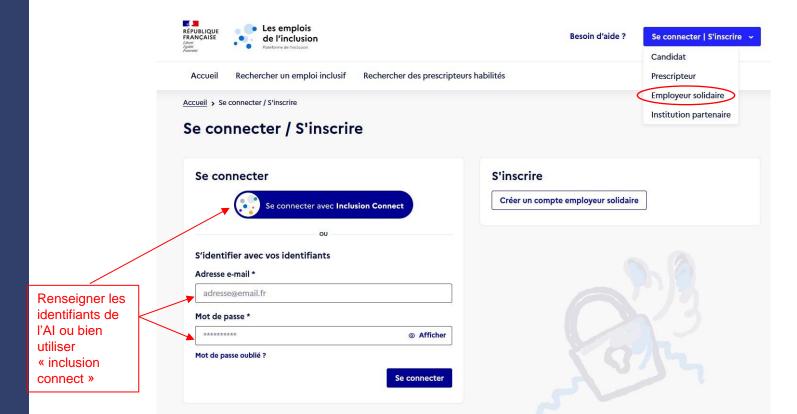
(présentation du RDV juridique de juillet 2023)

Connexion sur la plateforme de l'Inclusion





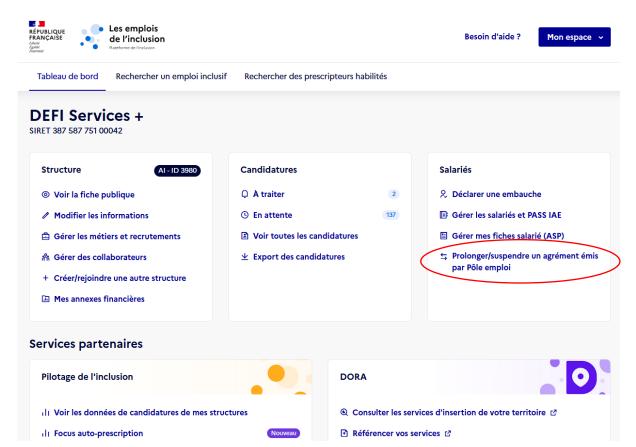
https://emplois.inclusion.beta.gouv.fr/



Ecran d'accueil du profil de votre AI sur « les emplois de l'inclusion »







Sélection du salarié à prolonger par son N° de PASS IAE

Découvrez nos services r2ª





Renseigner le N° de PASS IAE de la personne à prolonger (12 chiffres)c

FRANÇAISE de l'	emplois inclusion e de l'inclusion		Besoin d'aide ?	Mon espace 🗸	
Tableau de bord Re	chercher un emploi inclusif Rec	hercher des prescripteurs habilités			
•		ément émis par Pôle e	•	(donc déià déclaré	
lans l'ASP)			-J- F	(40110 40)4 4001410	
Numéro *					
999992327287			←		
numéro d'agrément est compos	é de 12 chiffres (ex. 123456789012).				
Rechercher					
ccès rapides	Documentation	Réseaux sociaux			
ableau de bord	Besoin d'aide ? ☑	У Twitter ☑			
echercher un emploi inclusif echercher des prescripteurs	Qui peut bénéficier des contrats d'IAE ? ♂	in LinkedIn r∄			
abilités	Disponibilité ♂	Facebook ₽ Instagram ₽			
ournal des modifications		● Youtube t ^a			
Plateforme	Ce service fait partie de la Plateforme de l' Découvrez les outils qui portent l'inclusion	au	beta.gouv.fr 년 data.go	uv.fr 면 api.gouv.fr 면	
• de l'inclusion	clusion coeur de leur service. A chaque service, son objectif.		beta.gouv.fr 년 data.gouv.fr 년 api.gouv.fr 년		

Données personnelles du PASS IAE à prolonger









Besoin d'aide?

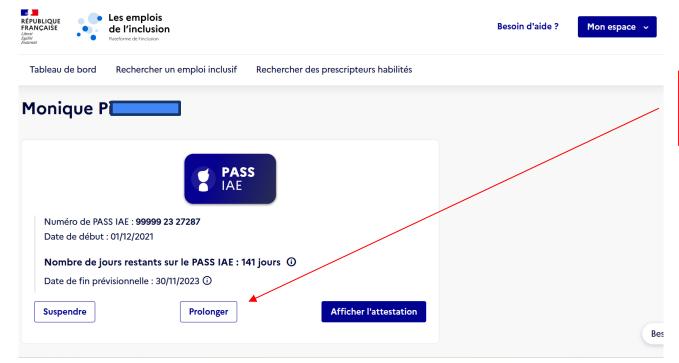
Mon espace v

Rechercher un emploi inclusif Rechercher des prescripteurs habilités Tableau de bord Candidature de Monique P Candidature acceptée PASS IAE Cliquer sur: Désormais, le PASS IAE est visible depuis le profil salarié, la Accéder au Profil salarié gestion de celui-ci également (exemple : « suspendre » ou « « Accéder au profil salarié » prolonger » un PASS IAE). Candidat Informations personnelles • Prénom : Monique Les données • Numéro de sécurité sociale : 259 personnelles du/de la Date de naissance salarié/e • E-mail : pi correspondant au • Téléphone : Non renseigné • Adresse : 78250 Meulan-en-Yvelines PASS IAE s'affichent • Identifiant Pôle emploi : Non renseigné CV : Non renseigné

Ouvrir le module de prolongation de PASS IAE







Sélectionner « Prolonger » sur le profil du/de la salarié/e

Demander une prolongation de PASS IAE

Rechercher des prescripteurs habilités







Tableau de bord



Besoin d'aide?

Mon espace 🗸

Déclarer une prolongation de PASS IAE Monique P

Rechercher un emploi inclusif



Numéro de PASS IAE : 99999 23 27287 Date de début : 01/12/2021

Nombre de jours restants sur le PASS IAE: 143 jours ①

Date de fin prévisionnelle : 30/11/2023 ①

Sélectionner la catégorie à laquelle correspond le PASS IAE à prolonger

Motif *

CDI conclu avec une personne de plus de 57 ans

Fin d'une formation

O Fin d'une formation

O RQTH - Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

50 ans et plus

O Difficultés particulières qui font obstacle à l'insertion durable dans l'emploi

JJ/MM/AAAA

Date jusqu'à laquelle le PASS IAE doit être prolongé. Au format JJ/MM/AAAA, par exemple 20/12/1978.

Retour

Valider la déclaration

...

2 motifs de prolongation automatique

3 motifs de prolongation nécessitant l'accord d'un prescripteur habilité

Déclarer une prolongation de PASS IAE étape 1 : sélectionner le motif







Mme P. ayant + de 50 ans nous sélectionnons ce motif

Nous demandons une prolongation d'un an jusqu'au 30/11/2024

Déclarer une prolongation de PASS IAE étape 2 : renseigner le prescripteur destinataire









Tableau de bord Rechercher un emploi inclusif Rechercher des prescripteurs habilités

Motif *			
O CDI conclu avec une p	ersonne de plus de 57 ans		
O Fin d'une formation			
O RQTH - Reconnaissanc	e de la qualité de travailleu	r handicapé	
50 ans et plus			
 Difficultés particulière 	s qui font obstacle à l'insert	tion durable dans l'emploi	
Du 30/11/2023 au			
30/11/2024			
Date jusqu'à laquelle le PASS IAE d Au format JJ/MM/AAAA, par exem E-mail du prescripteur ha		rolopeation	
anne.licoine@pole-emp			
Attention : l'adresse e-mail doit co	orrespondre à un compte utilisateur	de type prescripteur habilité	
Vérifier l'e-mail	•		
L'organisation s'affichera	ci-dessous, s'il y en a plusie	urs, selectionnez-la dans la	a liste.
Pôle emploi - CONFLAN	NS-SAINTE-HONORINE		~
Pôle emploi - CONFLAN	NS-SAINTE-HONORINE		~

IMPORTANT:

Vous devez disposer
préalablement d'au moins
1 contact mail personnel
chez le prescripteur
sollicité, à renseigner

Ce bouton permet de vérifier que l'adresse est bien référencée dans la plateforme et affiche automatiquement le nom de l'agence concernée

Déclarer une prolongation de PASS IAE étape 2 : facultatif, proposez un entretien au prescripteur







Rechercher un emploi inclusif Rechercher des prescripteurs habilités Tableau de bord L'organisation s'affichera ci-dessous, s'il y en a plusieurs, selectionnez-la dans la liste. Pôle emploi - CONFLANS-SAINTE-HONORINE Rechercher des prescripteurs ☑ Si vous souhaitez avoir un entretien avec le **Explications supplémentaires** prescripteur cochez cette Au besoin, vous pouvez demander un entretien téléphonique avec le prescripteur habilité pour case lui apporter des explications supplémentaires. Merci de cocher la case ci-dessous et renseigner vos coordonnées pour qu'il puisse revenir vers vous. Demande d'entretien téléphonique pour apporter des explications supplémentaires Votre e-mail aamarrurtu@defiservices78.fr Et dans ce cas, renseignez votre mail et votre N° de Votre numéro de téléphone téléphone direct 0139709820 Enfin validez la demande Valider la déclaration Retour

Une pièce à joindre OBLIGATOIREMENT : la fiche bilan Excel au diagnostic socio-professionnel

L'association Intermédiaire demande la prolongation pour le salarié





Fiche Bilan d'appui au Diagnostic socio-professionnel

	DEFI Services + 38758775100042 PICARD Monique 30/12/1959 999992327287 Plus de 3 ans						
	PICARD Monique 30/12/1959 999992327287 Plus de 3 ans						
	30/12/1959 999992327287 Plus de 3 ans						
	999992327287 Plus de 3 ans						
	Plus de 3 ans						
•	Plus de 3 ans 30/11/2023						
	DOI 11/2020						
Besoins (à compléter pour toutes les lignes)	Principales actions réalisées et prévues (à compléter quand applicable, sinon laisser vide)						
(++/+/-/)	Principales actions mentes (2 choix possibles)	Actions prévues ou envisagées					
()							
(+)	Prestations internes Formation	Formation					
(-)							
(+)	Prestations internes Formation	Ateliers					
(-)							
()							
(+)	Prestations internes	Ateliers					
()							
(+)	Prestations internes	Prestations internes					
(+)	Prestations internes						
(-)							
(-)							
(44)	Accomo personnalisé						
Appeals — Continued to the Continued of Continued Contin							
	(a compliter pour toutes les lignes) (a+let/i-) (a) (b) (c) (c) (d) (d) (d) (e) (e) (e) (e) (e	(a complèter pour soutes les lignes) (a complèter quand (a complèter quand (b) (c) (c) (c) (c) (d) Presistations internes Formation (a) Presistations internes (b) Presistations internes (c) (c) (d) Presistations internes (d) Presistations internes (e) (e) Presistations internes (e) Presistations inter					

Document Excel à remplir <u>pour chaque</u> <u>salarié</u> à prolonger et à télécharger sur la plateforme en PJ

Déclarer une prolongation de PASS IAE : étape 3 : Télécharger la fiche bilan du DSP









Tableau de bord

Rechercher un emploi inclusif

Rechercher des prescripteurs habilités

Déclarer une prolongation de PASS IAE Monique P



Numéro de PASS IAE: 99999 23 27287

Date de début : 01/12/2021

Nombre de jours restants sur le PASS IAE : 141 jours ①

Date de fin prévisionnelle : 30/11/2023 ①

A cette étape vous devez téléverser la fiche bilan **EXCEL** complétée

Vous devez fournir un fichier de bilan renseigné

Motif *

Déclarer une prolongation de PASS IAE : étape 3 : Télécharger la fiche bilan du DSP









Tableau de bord

Rechercher un emploi inclusif

Rechercher des prescripteurs habilités

Bilan à renseigner : le motif selectionné nécessite l'accord d'un prescripteur habilité

Vous devez présenter un bilan de la situation du salarié au regard de l'emploi, des actions d'accompagnement et de formation conduites pendant la durée initiale du parcours et des actions envisagées pour la poursuite de ce parcours.

Un modèle au format excel (modele_bilan_prolongation_PASS_IAE.xlsx) pour réaliser ce bilan permettra au prescripteur habilité d'avoir une meilleure connaissance du contexte de la prolongation. Vous devez désormais télécharger, compléter et téléverser ce modèle pour enregistrer une demande de prolongation.

🕁 Télécharger le modèle

Téléverser le modèle complété

Bilan ajouté : Aucun

€

Glisser votre fichier de bilan ici ou rechercher dans vos fichiers

Rechercher dans vos fichiers

Taille maximale: 1 Mo

Type de fichier: Excel / XLSX

Télécharger ici la fiche bilan **EXCEL** complétée depuis votre ordinateur

Déclarer une prolongation de PASS IAE : étape 3 : Télécharger la fiche bilan du DSP









Tableau de bord Rechercher un emploi inclusif Rechercher des prescripteurs habilités **±** Télécharger le modèle Téléverser le modèle complété Bilan ajouté : Fiche Bilan Appui DSP (Monique P.....) Defi Services +.xlsx 21 KB Fiche Bilan .. Supprimer Type de fichier: Excel / XLSX E-mail du prescripteur habilité sollicité pour cette prolongation anne.licoine@pole-emploi.fr Attention: l'adresse e-mail doit correspondre à un compte utilisateur de type prescripteur habilité Vérifier l'e-mail L'organisation s'affichera ci-dessous, s'il y en a plusieurs, selectionnez-la dans la liste.

La fiche bilan **EXCEL** complétée de Monique P. a été téléchargée depuis votre ordinateur

Vous pouvez maintenant valider et transmettre votre demande finalisée au prescripteur

Pôle emploi - CONFLANS-SAINTE-HONORINE

MERCI pour votre attention



Christophe CEVASCO
Délégué national
christophe.cevasco@unai.fr
01 86 90 09 43

Me Laurène DESCHET Avocat Associée Responsable Pôle Formation

Strictement Confidentiel